

RCS : GAP Code greffe : 0501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GAP atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00011 Numéro SIREN : 892 886 821 Nom ou dénomination : AAS

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2024 sous le numéro de dépôt B2024/000953



CABINET & ASSOCIÉS

*Copie certifiée
conforme à l'original*

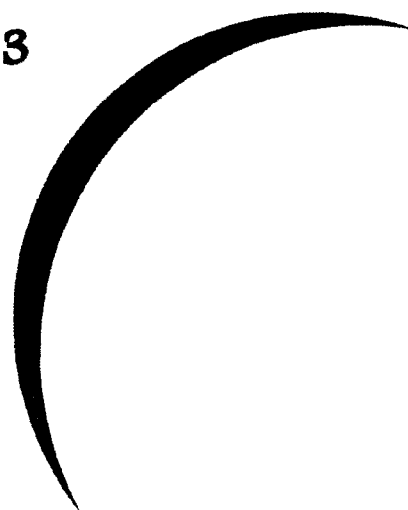
SARL AAS

1 BIS CHEMIN DE L'ENVERS
05240 LA SALLE LES ALPES

SIRET : 89288682100016
APE : 5520Z

Antoine
Boeri

BILAN AU 30.04.2023



Bilan Actif

		30/04/2023			30/04/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	30 210		30 210	30 210
	Fonds commercial (1)	262 110		262 110	262 110
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques mat. et outillage indus.	56 439	21 690	34 749	39 423
	Autres immobilisations corporelles	74 860	9 724	65 135	36 158
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en equival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		423 619	31 415	392 205	367 901
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	953		953	782
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	4 000		4 000	
	CREANCES D'EXPLOITATION (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	17 929		17 929	
	Autres créances	3 807		3 807	9 556
COMPTES DE REGULARISATION	Créances diverses				3 427
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	166 506		166 506	103 680
	Charges constatées d'avance	8 428		8 428	1 077
TOTAL (III)		201 622		201 622	118 522
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		625 242	31 415	593 827	486 423

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/04/2023	30/04/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000
	RESERVES		
	Réserve légale	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	47 344	
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	213 232	47 444
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	261 676	48 444
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	163 598	194 829
	Emprunts et dettes financières divers (3)	83 099	179 407
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 070
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 492	49 549
	Dettes fiscales et sociales	33 575	6 564
	Autres		
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Dettes fiscales (Impôts sur les bénéfices)		
	Autres	16 387	5 560
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	332 151	437 979
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	593 827	486 423
	Resultat de l'exercice exprimé en centimes	213 232,11	47 444,07
	(1) Dont dettes à moins d'un an	200 579	289 122
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **593 827** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **654 056** euros et un total **charges** de **440 824** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **213 232** euros.

L'exercice considéré débute le **01/05/2022** et finit le **30/04/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/04/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	292 320					292 320
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	292 320					292 320
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal. technique, matériel outillage industriels	49 969		6 471			56 439
	Instal., agencement, aménagement divers	3 083		36 350			39 433
	Matériel de transport	34 887					34 887
	Matériel de bureau, mobilier			540			540
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	87 939		43 361			131 299
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		380 259		43 361			423 619

--

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/04/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 546	11 144		21 690
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	397	860		1 257
	Matériel de transport	1 415	6 977		8 392
	Matériel de bureau, mobilier		76		76
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 358	19 057		31 415
TOTAL		12 358	19 057		31 415

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

--

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/04/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/04/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	17 929	17 929	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	748	748	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 839	1 839	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 220	1 220	
	Charges constatées d'avances	8 428	8 428	
TOTAL DES CREANCES		30 163	30 163	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/04/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	163 598	32 026	129 098	2 474
	Emprunts et dettes financières divers (1)(2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	35 492	35 492		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 381	9 381		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	23 141	23 141		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 238	1 238		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	83 099	83 099		
	Autres dettes	16 202	16 202		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		332 151	200 579	129 098	2 474
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		31 254			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		83 099			

Fonds Commercial

	30/04/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

--

Produits à recevoir

30/04/2023

Total des Produits à recevoir		748
Autres créances		748
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	748	

Charges à payer

30/04/2023

Total des Charges à payer		8 813
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS</i>	159	159
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FACTURES NON PARVENUES</i>	4 339	4 339
Dettes fiscales et sociales <i>CHARGES SOCIALES A PAYER</i> <i>CHARGES A PAYER</i>	3 262 1 053	4 315

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/04/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		8 428	8 428
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			8 428

--

Capital social

		30/04/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		100,00	10,0000	1 000,00

Procès Verbal d'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente juin à 10h, les associés de la société AAS, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 1 Bis chemin de l'Envers 05 240 La Salle-les-Alpes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 892 886 821, se sont réunis à la-Salle-les-Alpes en assemblée générale ordinaire annuelle.

M. Antoine Boeri (« le Président ») préside la séance en qualité de co-Gérant.

Le Président constate que sont présents :

M. Antoine Boeri et Mme Anne-Sophie Derouet, tous deux associés à 50% et co-gérants.

Soit un total de 1000 parts présentes sur les 1000 parts composant le capital social.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée, qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise. Il dépose sur le bureau :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 30 avril 2023
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice clos le 30 avril 2023,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- Lecture du rapport de gestion
- Approbation des comptes
- Affectation des résultats

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion.

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Résolution 1

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 avril 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Résolution 2

L'assemblée générale des associés après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, prend acte que les co-Gérants Antoine Boeri et Anne-Sophie Derouet n'ont pas perçu de rémunération.

Résolution 3

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes annuels font ressortir un bénéfice net après impôts de 213 232,11 euros, qu'il est proposé d'affecter en autres réserves.

AAS
RCS GAP 892 886 821
Société anonyme à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Bis chemin de l'Envers 05 240 La Salle-les-Alpes

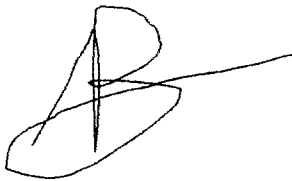
Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, l'assemblée générale rappelle qu'il n'a pas été procédé à de distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Les trois résolutions mises au vote sont approuvées. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Antoine Boeri et Anne-Sophie Derouet.

Antoine Boeri

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy initial 'A' followed by a horizontal stroke.

Anne-Sophie Derouet

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'ASD' followed by a series of overlapping, scribbled lines.

**Rapport de gestion de la gérance en vue de l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2023**

Les soussignés Antoine Boeri et Anne-Sophie Derouet, co-Gérants de la société AAS, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 1 Bis chemin de l'Envers 05 240 La Salle-les-Alpes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 892 886 821, ont, en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 avril 2023, établi le présent rapport de gestion, conformément à l'article L.232-1 du Code de commerce.

Activité de la société au cours de l'exercice

L'exercice se conclut par un CA net de 608 874 euros et un résultat avant impôt de 213 232 euros.

Présentation des états financiers

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et ne comportent aucune modification par rapport à celles adoptées au cours de l'exercice précédent.

Prises de participations au cours de l'exercice

Il est précisé que la Société n'a pris aucune participation, au cours de l'exercice, dans le capital d'une autre société.

Proposition d'affectation du résultat

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes annuels font ressortir un bénéfice net après impôts de 213 232 euros, qu'il est proposé d'affecter en autres réserves.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, l'assemblée générale rappelle qu'il n'a pas été procédé à de distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal selon l'article 39-4 du même code.

Fait à la-Salle-les-Alpes, le 30 juin 2023

Les co-Gérants, Antoine Boeri et Anne-Sophie Derouet